



Accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers lors des évaluations



Sommaire

| | |
|---|----------|
| Les grands principes | 4 |
| 1. Les consignes | 4 |
| 2. L'accompagnement humain | 4 |
| 3. Le matériel adapté | 4 |
| 4. La diffusion des cahiers et des guides adaptés | 4 |
| Les différents types de cahiers adaptés | 5 |
| 1. Le cahier adapté | 5 |
| 2. Le cahier adapté pour les élèves sourds et malentendants | 5 |
| 3. Le cahier adapté pour les élèves non-voyants | 5 |
| 4. Conseils généraux de passation : les guides | 6 |

Il est essentiel que les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers ou en grande difficulté (élèves disposant d'un PPRE, PAP ou PPS en cours ou à venir) puissent conserver les adaptations, l'accompagnement humain, le matériel et les moyens de compensation habituels. Par ailleurs, le directeur d'école et le professeur veillent à la pertinence de la passation de l'évaluation au regard des besoins spécifiques de chaque élève.

Dans le premier degré, les évaluations sur support papier permettent de proposer certaines adaptations pour répondre à certains types de besoins.

Les grands principes

1. Les consignes

L'intégralité des consignes fait l'objet d'une simplification dans une démarche comparable à celle du Français facile à Lire et à Comprendre (FALC : méthode qui a pour but de traduire un langage classique en langage compréhensible par tous). Le texte ainsi simplifié peut être compris par les personnes déficientes intellectuelles, mais aussi par d'autres comme les personnes dyslexiques, les personnes âgées, les personnes qui maîtrisent mal le français par exemple.

2. L'accompagnement humain

L'accompagnement humain par un(e) AESH ou un autre adulte accompagnant doit être proposé dès que cela est nécessaire. Il doit reposer sur le même fonctionnement que celui prévu dans le cadre des PPS : reformulation, saisie des réponses données à l'oral par l'élève, etc.

3. Le matériel adapté

Il est essentiel que les élèves puissent utiliser leur matériel adapté habituel (timer, lecteur d'écran, balle anti-stress, trackball, synthèse vocale, plage braille, mobilier adapté, etc.).

4. La diffusion des cahiers et des guides adaptés

Trois types de cahiers adaptés sont proposés pour chaque niveau. Ils sont commandés par les académies selon les besoins des écoles et sont également consultables sur le site Eduscol.

Les différents types de cahiers adaptés

1. Le cahier adapté

Objectifs :

- limiter la fatigue ;
- faciliter la lecture, la concentration, la vision, le repérage dans la page et la saisie des réponses.

Modalités :

- format paysage ;
- couleur (avec des contrastes renforcés) ;
- un seul exercice par page ;
- aménagement de certaines modalités de travail.

2. Le cahier adapté pour les élèves sourds et malentendants

Objectifs :

- faciliter la passation des élèves sourds et malentendants ;
- limiter la fatigue ;
- faciliter la lecture, la concentration, la vision, le repérage dans la page et la saisie des réponses.

Modalités :

- aménagement de certaines modalités de travail ;
- suppression de certains exercices (fluence par exemple) ;
- Mise à disposition sur le site internet Eduscol de vidéos en LSF (Langue des Signes Française) et en LfPC (Langue française Parlée Complétée) pour les supports de compréhension de l'oral ;
- Mise en page identique au cahier adapté général.

3. Le cahier adapté pour les élèves non-voyants

Objectifs :

- faciliter la passation des élèves non-voyants ;
- limiter la fatigue ;
- passation possible en braille ou à l'oral en fonction du niveau en braille de l'élève et de sa fatigue.

Modalités :

- cahier en braille et en relief ;
- aménagement de certaines modalités de travail ;
- suppression de certains exercices ;
- passation individuelle.

4. Conseils généraux de passation : les guides

Chaque type de cahier adapté est accompagné d'un guide correspondant. Chacun de ces guides adaptés contient des recommandations et des consignes adaptées.



depp Direction de l'évaluation,
de la prospective
et de la performance